

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 septembre 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme BIOT (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme BLETTERY (pouvoir Mme MARTIN) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme BERNARD (pouvoir Mme POPARD) - Mme GAUTHIE (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents :

OBJET

DE LA DELIBERATION

Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon - Changement d'appellation : « Dijon Habitat »

M. El Hassouni au nom de la commission de l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'ordonnance du 1er février 2007 a unifié les deux anciens statuts des Offices Publics d'Habitation à Loyer Modéré et des Offices Publics d'Aménagement et de Construction en un statut unique : les Offices Publics de l'Habitat.

Ainsi l'Office Public d'Aménagement et de Construction de Dijon est devenu un Office Public de l'Habitat, et a pris comme nom d'usage « OPAC de Dijon ».

Aujourd'hui, il convient de mieux marquer le rattachement de cet Office Public de l'Habitat à sa commune de rattachement, la Ville de Dijon, à une période où cet organisme est engagé dans un nouveau projet d'entreprise.

C'est pourquoi il est proposé de dénommer l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon « Dijon Habitat ».

Dans sa séance du 29 juin 2012, le conseil d'administration de l'Office a émis un avis favorable à cette évolution. Il appartient à la Ville de demander à Monsieur le Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte d'Or de décider, par arrêté, le changement d'appellation, après avis du Comité Régional de l'Habitat.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de l'écologie urbaine, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - demander à Monsieur le Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte d'Or, le changement d'appellation de l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon en « Dijon Habitat » ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette sollicitation.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ